

CALENDRIER DE COLLECTE 2020

Déchets ménagers résiduels : MARDI / Collecte sélective JEUDI semaines paires

Attention pas de collecte les jours fériés. Les jours de collectes sont susceptibles de varier pendant les semaines de jours fériés.



Communauté de Communes du Pays de la Zorn - 43 route de Strasbourg, 67270 HOCHFELDEN - Tél : 03.88.91.96.58 - Mél : secretariat.general@payszorn.com <u>Horaires d'ouverture</u> : du Lundi au Vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h

Mutzenhouse









CALENDRIER DE COLLECTE 2020

Mutzenhouse

Les déchets acceptés en déchèterie





















INCINÉRABLE







Horaires d'ouverture :

Bossendorf

- Mardi et jeudi : de 14h à 17h45
- Samedi : de 9h à 11h45 et de 14h à 17h45

Mutzenhouse

- Lundi et mercredi : de 14h à 17h45
- Samedi: de 9h à 11h45 et de 14h à 17h45





















Les règles en déchèterie :

Etape 1 – Avant de jeter :

- J'augmente la durée de vie de mes appareils en les réparant ou en les faisant réparer
- Je donne les objets encore en bon état à des associations ou à d'autres personnes (livres, vêtements, vélos, meubles...)
- Je fais du paillage et du compostage avec mes déchets verts

Etape 2 – Je prépare mon départ :

- Je pense à mon badge d'accès et j'anticipe les horaires de fermeture
- Je prévois de quoi décharger en sécurité (gants...)
- Je plie mes cartons en avance et j'organise mon véhicule par familles de déchets

Etape 3 – A la déchèterie :

• Je respecte les consignes des agents

16 passages compris dans la RI

5€ le passage supplémentaire

Apport limité à 2m³ par passage

Quelques Chiffres

En 2018, **6297 tonnes** de déchets ont été produits sur notre territoire.

- **2010 tonnes** d'ordures ménagères
- 1754 tonnes de collecte sélective et de verre
- 2533 tonnes déchèterie

Soit une moyenne de :

389 kg/an/habitant

Durée de vie des déchets dans la nature



Chaque année, 9 millions de tonnes de plastique finissent dans les océans. Soit l'équivalent d'un camion poubelle par minute.



1 bac qui déborde

1 bac non conforme

Les bacs qui débordent ne sont plus collectés. Le débordement des bacs compromet la sécurité des agents chargés de la collecte et porte atteinte à l'hygiène et à la salubrité publiques.